



VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du : 12 juin 2025	Délibération n° 2025-06-12/02 Ressources humaines
---------------------------------------	--

Le 12 juin 2025, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental. Afin de garantir la publicité des débats, la séance a été retransmise en direct sur la page Facebook de la ville.

Conseillers municipaux en exercice : 33

Date de convocation : 06/06/2025

ETAIENT PRESENTS (27) :

MM. Strehaiano, Thevenot, Mme Krawczyk, MM. Surie, Marcuzzo, Mme Umnus, M. Verna, Mme Mary, M. Naudet, Mme Jason, MM. About, Dachez, Mmes Roy, Cogné, M. Deluchey, Mme Fayol Da Cunha, M. Zontone, Mmes Oziel, Mebrek, MM. Malnati, Francine, Studzinska, Delaroche, Corceiro, Bekare, Duranteau, Mme David

PRESENTS PAR PROCURATION (06) :

M. Desrivières à M. Naudet, Mme Brassat à Mme Roy, M. Zakaria à M. About, M. Poisson à M. le Maire, M. Heubert à M. Studzinska, M. Amedeo à M. Bekare

ABSENTS EXCUSES (00) :

ABSENTS (00) :

SECRETAIRE : M. THEVENOT

OBJET : Suppression d'emplois modifiant le tableau des effectifs

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L.542-1 à L.542-24,

VU le tableau des effectifs,

CONSIDERANT la nouvelle organisation de la Direction des Systèmes d'Information et le départ en retraite du Reprographe à la Direction des Systèmes d'information, il apparaît nécessaire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs en supprimant ce poste relevant de la catégorie B et du grade de technicien principal de 1ère classe,

CONSIDERANT la nouvelle organisation de la Collectivité et le départ par voie de mutation de la Directrice du Pôle des Services à la Population, il convient de procéder à la suppression de ce poste relevant de la Catégorie A et du grade d'Attaché.

095-219505989-20250619-DEL2025061202-DE
Date de réception préfecture : 19/06/2025

GT

H

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 05 juin 2025,

VU l'avis de la Commission des finances locales, budget de la ville, administration générale, personnel et fêtes et cérémonies en date du 04 juin 2025,

VU la note explicative de synthèse et sur le rapport de Monsieur Le Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERE :

A l'unanimité,

APPROUVE la suppression de 2 postes,

ADOpte la modification du tableau des effectifs comme suit :

Filière	Emplois	Ancienne situation	Nouvelle situation
Technique	Technicien principal 1 ^{ère} classe	4	3
Administrative	Attaché	18	17

IMPUTE la dépense au chapitre 012 du budget,

AUTORISE le Maire à prendre toutes mesures et à signer tous les actes administratifs et documents se rapportant à la présente délibération.



Le secrétaire,

Christian THEVENOT

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,



FRANCESCO STREHAIANO

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 19 JUIN 2025

Mis en ligne et/ou notifié le : 20 JUIN 2025

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

20 JUIN 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.

W

Accusé de réception en préfecture
095-219505989-20250619-DEL2025061202-DE
Date de réception préfecture : 19/06/2025